

Schengen diminue liberté et sécurité

par Turgot, économiste du XVIII^e, nom de plume de l'institut Constant de Rebecque, le think tank libéral.

Liberté, sécurité: deux valeurs qui ne peuvent qu'être louées. Selon ses partisans, Schengen devrait nous apporter une amélioration de la seconde sans entraver, ou si peu, la première. Or, une analyse plus approfondie montre que la participation de la Suisse à Schengen/Dublin, loin de concilier liberté et sécurité, serait au contraire dommageable pour les deux.

Etrangement, des mesures qualifiées d'inacceptables ou d'inapplicables, quand elles furent proposées au niveau suisse, sont soudain présentées comme la panacée en matière de sécurité par ceux dont l'ingénuité (ou l'opportunisme?) leur fait saluer tout produit législatif de l'UE comme un progrès indubitable, indépendamment de ses implications: durcissement de la loi sur les armes, alors que le projet de révision au contenu semblable fut vivement critiqué, participation à Dublin, lequel inclut bon nombre de propositions semblables à celles de la dernière initiative populaire sur l'asile, tant décriée. Quant aux divers systèmes d'information (SIS, Eurodac), ils ne semblent pas non plus correspondre aux hautes attentes des milieux usuellement attentifs à la protection des données et méfiants des fichages...

Les mesures impliquées par Schengen auraient pourtant pu être appliquées si elles s'étaient avérées souhaitables, tel l'abandon des contrôles fixes aux frontières et leur remplacement par des contrôles mobiles. Mais aurait-ce vraiment été un progrès? Le gain en sécurité n'en semble pas évident, pas plus que celui en liberté.

Cet avantage présumé sécurisant de Schengen devrait être indépendant de la participation suisse, puisque les frontières extérieures de l'UE sont censées être mieux surveillées: que la Suisse fasse ou non partie de Schengen, de cet avantage-là, elle devrait déjà être en train d'en bénéficier. Est-ce le cas? A l'évidence non, les douaniers remettent encore chaque année à la police plus de 30 000 personnes interceptées à la frontière, et les prisons suisses ne manquent pas de résidents passés par l'espace prétendu de sécurité de Schengen. Mais surtout, la criminalité qui prévaut dans cet «espace de sécurité» – mesurée par les taux d'homicides, de brigandage et de lésions corporelles – dépas-

se de plusieurs multiples la réalité suisse, et ce en dépit d'une densité policière plus élevée!

Quant au SIS, il aurait mérité un débat sérieux sur la protection de la personnalité, et, si jugé utile, il aurait dû faire l'objet d'une demande spécifique de la Suisse. Rappelons que les gardes-frontière suisses y ont déjà en partie accès. En tous les cas, ses apports semblent peu clairs en l'absence de contrôles permettant de tirer profit de ses données, et d'intercepter aussi ceux des criminels qui n'y sont pas fichés.

Les autres aspects de Schengen sont tout aussi peu réjouissants sous l'angle de la liberté. La collaboration accrue avec l'UE dans le domaine de la fiscalité et l'unification de lois aboutissent à un affaiblissement de la concurrence institutionnelle au détriment du citoyen. Il en va de même avec l'absence de pouvoir de décision suisse pour les nouvelles législations, alliée à l'obligation de facto de les reprendre. Le secret bancaire n'en ressort pas non plus renforcé.

En matière de politique des visas, la Suisse peut reconnaître unilatéralement les visas Schengen, et elle le fait déjà pour un certain nombre de pays. Une politique des visas autonome permet également à la Suisse de se montrer plus généreuse (ou moins généreuse lorsque cela se justifie) pour les ressortissants de certains pays. Et comme la sécurité, l'individualité collective de la Suisse fait partie intégrante de ses atouts touristiques, davantage encore que la facilité administrative d'y entrer.

Dans l'ensemble, la sécurité semble donc une condition (plutôt qu'un avantage) à la suppression des contrôles à la frontière. Or, si la Suisse se fonde dans un espace dont les pays connaissent une criminalité plus élevée, la libre circulation transfrontalière de la délinquance ne pourra que difficilement être endiguée. Schengen, loin de résoudre des problèmes de sécurité qui viennent déjà en large partie de l'extérieur, ne ferait que leur ajouter une part d'autant plus grande de ceux du reste de l'Europe. En vertu des contrôles mobiles, il faudrait alors diminuer la liberté de mouvement à l'intérieur du pays pour y remédier. D'un point de vue libéral, c'est tout à fait inacceptable. ■

Que la Suisse fasse ou non partie de Schengen, de cet avantage-là, elle devrait déjà être en train d'en bénéficier. Est-ce le cas?

La parole aux idées qui dérangent

www.institutconstant.ch

